

Un regard critique sur l'Université : *Jacques Leclercq (1891-1971)*

Pierre SAUVAGE s.j.

Avant d'examiner ce regard, il convient de présenter l'homme qui le pose.

Tout d'abord, il est éclairant de rappeler les circonstances dans lesquelles l'abbé Jacques Leclercq est arrivé à l'Université de Louvain. C'est en 1938, qu'il est nommé professeur ordinaire à l'Institut supérieur de philosophie de l'Université catholique de Louvain. Il y est titulaire des cours de philosophie morale, de droit naturel, de morale spéciale et des questions de philosophie morale. Il est alors âgé de 47 ans. On peut déjà faire deux constatations : d'une part, Jacques Leclercq entre tardivement à l'Université ; d'autre part, il n'y arrive pas sans expérience de l'enseignement supérieur. Depuis 1921, il a été professeur de philosophie à la Faculté de philosophie et lettres de l'Institut Saint-Louis de Bruxelles, qui à cette époque, comme les Facultés Notre-Dame de la paix, présentent l'aspect d'un collège prolongé facilitant le passage vers l'Université.

En acceptant cette nouvelle fonction, Jacques Leclercq a conscience qu'une nouvelle étape s'ouvre devant lui : Voici ce qu'il confie le 29 octobre 1938 à ses Carnets intimes :

« On vient de me nommer professeur à l'Université de Louvain, je vais y commencer une nouvelle carrière humaine, je l'accepte

puisqu'il semble que ce soit la destinée que vous me voulez, mais c'est à vous Seigneur de me conduire »¹.

Toutefois cet acte d'obéissance ne supprime pas l'épreuve du déracinement.

Jacques Leclercq est issu de la capitale et par son enseignement ainsi que par son apostolat il y a poussé solides et profondes racines. Au fil des années il est devenu une figure de proue du corps professoral. Au sujet de ce départ vers Louvain voici ce que le 13 octobre 1938 il écrit en forme de « Lettre d'adieu » dans *L'Universitaire catholique*, organe officiel de la Société générale bruxelloise des étudiants catholiques :

« Je pars [...] pour Louvain et tout le monde sait que Louvain est une ville exotique située quelque part au delà de l'Oural et séparée de Bruxelles par des déserts sans fin qui sont le royaume de la soif, des forêts impénétrables et des mers rugissantes. Donc je quitte Bruxelles et je pars en province ; je deviens provincial et je m'adapte ».

Quel est l'univers auquel il doit s'adapter ?

En comparaison de l'Institut Saint-Louis l'Université de Louvain présente de fortes différences. Tout d'abord, le nombre d'étudiants : en 1938, la faculté de philosophie et lettres de l'Institut Saint-Louis compte une centaine d'étudiants. Lorsque Jacques Leclercq s'installe à Louvain, les étudiants sont environ 4.500. Ensuite le corps professoral : à Bruxelles tous les professeurs se connaissent, il n'en va pas de même à Louvain. Enfin, si dans l'Institution bruxelloise, Jacques Leclercq appartient à la faculté de philosophie et lettres, la seule d'ailleurs qui existe à l'époque, à Louvain par contre il est nommé à l'Institut supérieur de Philosophie, distinct de la faculté des Lettres.

Quels sont les atouts dont dispose ce nouveau professeur ? Une excellente réputation d'enseignant, une forte autorité morale et surtout une naturelle liberté d'esprit, qu'il tient de ses origines libérales. Et cette liberté d'esprit native est encore renforcée par la liberté qu'il puise dans sa manière très personnelle de vivre l'Évangile.

Jacques Leclercq ne manque pas de jeter un regard critique sur l'Institution universitaire et, il le porte à la fois de l'intérieur et de l'extérieur. D'une part, il se livre à fond à sa tâche et, par conséquent il

1. *Carnets intimes*, vol. III, 29.8.1938, p. 2.

perçoit les choses de l'intérieur et, dans le même temps, il se tient à distance. À ce sujet Pierre de Bie qui fut un de ses proches collaborateurs, se souvient que « Jacques Leclercq voyait l'Université du dehors comme s'il n'en était pas. Combien de fois, introduisant un visiteur étranger, n'a-t-il pas dit : je ne suis pas un homme de Louvain »².

Ces préliminaires étant posés, venons-en à l'examen du regard critique que Jacques Leclercq pose sur l'Institution universitaire. J'entends le terme critique dans le sens de discernement, de tri entre ce qui lui paraît le mauvais et le bon grain. Dans cet exposé, il y aura donc un volet de critique négative, où Jacques Leclercq met en lumière les failles, les manques tels qu'il les perçoit et un volet de critique constructive qui mentionne ses initiatives personnelles et ses propositions.

Tout d'abord pointons les défaillances de l'institution observées par Jacques Leclercq. Le monde académique est sa cible privilégiée. Il rassemble une bonne partie de ses critiques dans un *Éloge de la fantaisie*, qu'il compose en 1948 en l'honneur du professeur Léon Dupriez, qui vient de recevoir le prix Francqui pour ses travaux en économie. En guise d'introduction, Jacques Leclercq fait part à l'assemblée de deux visions qu'il a eues lors de sa participation à un cortège de la rentrée académique :

« Quand j'arrivai à Louvain – comme professeur s'entend – et que, mêlé au corps académique s'acheminant du pas lent qui convient à sa haute dignité vers les fastes qui scandent les étapes de la vie universitaire, je considérai ces nobles visages portant l'empreinte de l'esprit, ces fronts puissants de penseurs et de chercheurs, j'eus soudain une vision. En un clin d'œil, recteur, massiers, facultés, toges aux lisérés discrets s'évanouirent à mon regard et je ne vis plus que d'énormes cerveaux, des cerveaux monstrueux avec de toute petites jambes et de tout petits bras, des cerveaux qui travaillaient, travaillaient... On voyait bouger leurs circonvolutions ; les petits bras et les petites jambes remuaient sans objet apparent ; c'était, tout à la fois, touchant, sublime et effrayant. Puis l'image s'effaça, et une autre survint. Je les vis tous, – comment, je ne le sais ; mais j'avais l'impression de les voir tous, logés à côté les uns des autres, dans des alvéoles entièrement closes, des sortes de cabines, tous parfaitement isolés, et produisant... [...] enfermés dans leurs alvéoles, silencieux, d'ailleurs rigoureusement séparés, ils produisaient, produisaient

2. Entretien ,17.3.1982.

sans relâche de la science. Et je ne sais comment cela se faisait, puisque les alvéoles étaient entièrement closes, mais la science coulait, se répandait : elle sortait de partout ; c'était comme la vague de lave qui descend du volcan et recouvre la plaine, irrésistiblement noyant, brûlant tout, effaçant les végétations fraîches, les récoltes porteuses d'espérance, les fleurs qui embellissent la vie, recouvrant vaches, veaux, cochons, poussins... Et les prodigieux cerveaux travaillaient, continuaient toujours à travailler, et la science coulait, coulait. C'était impérieux, tragiquement silencieux, évoquant la pensée d'un sort aveugle recouvrant toute vie selon une loi de fatalité oppressante. [...] Le cortège continuait à défiler dans sa majesté tranquille. »³

À n'en pas douter, Jacques Leclercq vise particulièrement ses collègues philosophes qui sont prisonniers de leur science. Un extrait de l'avertissement de son livre sur la *Philosophie morale de saint Thomas en face de la pensée contemporaine* est assez explicite :

« L'expérience a montré que la tentation est grande, pour ceux qui sont nourris dans l'École, de s'arrêter à saint Thomas et de prétendre arrêter la pensée humaine à son système, ainsi que de s'abriter plus ou moins frauduleusement derrière lui. Lorsqu'on a vécu dans l'atmosphère de la pensée médiévale, qu'on est familiarisé à son vocabulaire, qu'on admire l'harmonie du système, on se résigne difficilement à le démonter pour en vérifier les pièces utilisables et à quitter l'atmosphère sûre d'une maison dont on connaît tous les détails pour se lancer sur les grand'routes de l'inconnu à la recherche de formules qui restent à préciser. N'est-ce pas d'ailleurs une sorte de jeu d'iconoclaste, comme de celui qui démolirait une cathédrale afin d'en extraire les pierres qui peuvent encore servir à un bâtiment moderne ? D'autre part, l'École forme un milieu clos où on vit entre soi. À répéter les formules éprouvées, on ne risque rien et, catholique, on sait qu'on bénéficiera des approbations ecclésiastiques. À quoi bon se risquer sur les voies dangereuses de la réflexion personnelle ? Le système qui a fait ses preuves pendant six siècles ne s'impose-t-il pas avec

3. "Eloge de la fantaisie", dans *Eloge de la paresse suivi de quelques autres*, Casterman, 1962, p.139-142. "Jacques Leclercq avait du monde des professeurs une vision particulière, les comparant volontiers aux stylites ; chacun d'eux est au sommet de sa colonne et à ses pieds se groupent des disciples, ses étudiants. C'est le maître qui sait. Il y a peu de communications, dans le sens horizontal, de colonne à colonne" : Entretien de l'auteur avec P. de Bie, 17.3.1982.

des garanties bien plus certaines que la pensée personnelle d'un esprit trop confiant dans son jugement ? »⁴.

Et Jacques Leclercq de regretter l'orientation prise par la Faculté de Philosophie et Lettres :

« [...] la Faculté de Philosophie et Lettres, qui devrait être en quelque sorte la faculté centrale de l'université, la faculté de haute culture à laquelle « rien d'humain n'est étranger », [...] devient une faculté d'importance secondaire, consacrée à des spécialités n'intéressant qu'un nombre restreint d'érudits et préparant à quelques professions d'un caractère effacé. Il est vrai que ces spécialités ne peuvent être négligées, qu'elles concernent des sciences importantes, qu'elles ont leur place à l'université et que cette place se trouve à la Faculté de Philosophie et Lettres. Mais ces études spéciales devraient constituer en quelque sorte les laboratoires de la faculté, non la faculté elle-même, ou, en tout cas, elles ne devraient pas être le tout de la faculté »⁵

Enfin, il campe le milieu professoral :

« À Louvain, l'Université est reine et les professeurs sont la noblesse. [...] Nos étudiants le savent bien : d'ailleurs nous nous employons à les dresser, et c'est un des grands succès de l'Université. L'étudiant est convaincu qu'un professeur n'est pas seulement professeur quand il professe, mais qu'il l'est toujours et partout, [...] Aussi quand il vient voir un professeur, est-il pleinement conscient de son audace et nous connaissons les formules déférentes par lesquelles il s'excuse de prendre le temps précieux que la science réclame. Reconnaissons d'ailleurs qu'il est difficile, à Louvain, d'être autre chose que professeur. Il ne reste donc qu'à en sortir ».⁶

Ce portrait du corps professoral n'est pas spécialement attirant : un monde clos qui ne cultive que l'intelligence provoquant ainsi un déséquilibre dans l'homme, individualisme qui empêche la communication entre collègues ainsi que toute ouverture vers l'extérieur, distance maintenue envers le monde étudiant.

4. *La philosophie morale de saint Thomas en face de la pensée contemporaine*, p. 6-7.

5. "Le destin de la faculté de philosophie et lettres", dans *L'Escholier de Louvain*, avril 1951, p. 327-329.

6. "Eloge de la fantaisie", dans *Eloge de la paresse suivi de quelques autres*, Casterman, 1962, p.142.

Étant donné ce qui vient d'être dit on peut comprendre que Jacques Leclercq dérouta ses collègues de l'Institut supérieur de philosophie. Mgr Dondeyne qui appartient au corps professoral de l'Institut et qui, par ailleurs, apprécie le nouveau promu, nous a confié : « Jacques Leclercq reprochait à l'Institut et aux professeurs de philosophie de rester dans leur tour d'ivoire et de pas s'ouvrir au réel »⁷. Mgr Philippe Delhay, qui a suivi les cours de Jacques Leclercq à cette époque, campe bien les deux mentalités en présence : « Jacques Leclercq était un intuitif. La plupart de professeurs de l'Institut, qui avaient une mentalité scientifique, étaient déroutés par cet homme »⁸.

À la fin de son séjour à Louvain, Jacques Leclercq adresse une critique plus fondamentale à l'Institution universitaire, critique dans laquelle on reconnaît cette préoccupation unique pour la production de science dénoncée dans sa vision. Ici il cible davantage l'Université qui se présente comme catholique. Voici ce qu'il écrit dans ses *Carnets intimes*, peu après son accession à l'éméritat, en 1961 :

« À Louvain, j'ai été pendant vingt-trois ans dans un malaise perpétuel, parce que l'université, qui s'intitule catholique, n'est que très partiellement chrétienne. Dans l'esprit de la maison, être catholique, c'est essentiellement mettre l'étiquette catholique sur des activités profanes, qu'on exerce comme les autres. Il y a bien quelques braves gens qui prennent des initiatives chrétiennes qu'on tolère à condition qu'elles soient soigneusement mesurées, mais l'ensemble est profane. On est pris dans cet ensemble, et on doit prendre garde à ne pas être trop purement chrétien. Les professeurs-prêtres sont d'abord professeurs avant d'être prêtres. Il y en a plus d'un dont on se demande pourquoi il est devenu prêtre. (...)

D'ailleurs Louvain est en retard sur notre temps au point de vue chrétien. Mais, quand on y est, on ne peut être tout le temps occupé à réagir. Au surplus, Louvain pose bien le problème de la part inévitable de sclérose chrétienne du moment que l'Église s'intègre au monde, au lieu d'être simplement dans le monde pour faire l'œuvre de Dieu, selon l'enseignement du Christ : « Vous êtes dans le monde, mais vous n'êtes pas du monde ».

La plus grande fierté des professeurs de Louvain, c'est d'être considérés comme des égaux dans les universités profanes, c'est-à-dire non chrétiennes. Et qu'ils aient quelque chose qui leur soit

7. Entretien, le 10.3.1982.

8. Entretien le 24.8.1988.

propre, en tant que chrétiens, à apporter à chaque science, que les diverses valeurs aient un caractère propre dans l'optique chrétienne, ne leur passe même pas par l'esprit.

Le prestige d'un homme comme le Père Teilhard de Chardin vient de ce qu'il a essayé de faire une synthèse chrétienne en relation avec les apports de la science de notre temps. Je ne crois pas qu'il ait tout à fait réussi, mais il a essayé, et l'ascendant qu'il exerce vient de ce qu'il est le seul à l'avoir essayé. On s'attendait à ce qu'à Louvain, qui est fière d'être la plus grande université catholique du monde, il y ait une tendance collective dans ce sens, mais l'esprit général de l'Université va à l'encontre. Et si un professeur isolé ou l'autre a ce genre de préoccupation, il sera plutôt mal vu.

En somme, de ce point de vue, je n'ai peut-être pas eu de chance. Par obéissance, pour remplir les fonctions que mon évêque me confiait, j'ai centré mon activité sur un domaine semi-profane. J'étais professeur de philosophie morale et sociale, en marge de ce qui est proprement chrétien. J'ai parfois débordé le domaine qui m'était assigné, mais le « purement chrétien » n'était dans ma vie qu'une activité marginale »⁹.

En octobre de la même année, Jacques Leclercq développe les mêmes idées dans un rapport que lui a demandé Robert Houben, professeur à Louvain et directeur du Centre d'Études politiques, économiques et sociales du PSC. Il lui écrit :

« On arrive donc à ce bilan : belle œuvre scientifique ; absence de rayonnement chrétien. Dans la mesure où l'Université comme telle rend service à l'Église dans le monde, c'est simplement par l'affirmation globale qu'il existe une université catholique ayant une valeur scientifique. Par contre les étudiants qu'on a l'occasion d'interroger disent que l'influence de l'Université a été dans le sens d'un affaiblissement de leur foi et de leur enthousiasme chrétien.

Dans les structures officielles de l'Université, on retrouve la même absence de préoccupation de pensée ou de vie chrétienne. L'Université célèbre périodiquement un certain nombre de manifestations religieuses officielles, messe du Saint-Esprit, etc. Elles sont toutes imprégnées de la piété du XIX^e siècle, et ignorent tout des mouvements religieux de notre siècle.

Un des exemples les plus significatifs de cet esprit se trouve dans l'École des Sciences Politiques et Sociales. Les questions sociales ayant joué dans le monde du XX^e siècle le rôle que nous savons, on eût pu s'attendre à ce que l'Université de Louvain

9. *Carnets intimes*, vol. III, 15.8.1961, p. 166-170.

donnât aux catholiques belges, en tout cas, et même aux catholiques du monde, la pensée sociale dont ils avaient besoin. Elle n'a rien fait. On peut dire que son influence a été nulle.

Au xx^c siècle, il se produit un réveil dans l'Église, manifesté par une fermentation générale, produisant des mouvements en tout sens, aussi bien d'idées que d'action. Un des aspects les plus notoires de cette fermentation est l'idée que le christianisme doit être agissant en tout – un ferment »¹⁰.

Si Jacques Leclercq ne manque pas de critiquer les faiblesses et les manques de l'Institution universitaire, il fait des propositions et n'hésite pas à payer de sa personne. C'est sa part de critique constructive. D'une part Jacques Leclercq est soucieux que l'Université soit attentive à assurer la formation religieuse des étudiants. Dans ce but, ce sujet, il propose quelques pistes :

« Une solution est de ne pas entreprendre d'action d'ensemble, et que chacun, de son côté, fasse ce qu'il peut. S'il y a quelque chose de vraiment, catholique à l'Université, actuellement, c'est par l'action de ces professeurs et de ces étudiants qui travaillent tous, chacun dans son secteur. En ce qui concerne les professeurs, on peut espérer qu'avec l'avènement de nouvelles générations, quelque chose évoluera. [...] Il n'est pas douteux qu'il est désirable que les professeurs, désireux de changer quelque chose du point de vue chrétien, se rencontrent. [...] D'autre part, les réformes institutionnelles servent de peu, lorsqu'elles sont desservies par les hommes. Le Recteur actuel a, par exemple, été plus d'une fois ouvert à des propositions de création de cours de signification religieuse. Mais, souvent, le cours a été si mal donné, qu'il dégoûtait les étudiants de ce dont il devait leur donner le goût. La question principale n'est d'ailleurs pas là ; la question principale est que l'ensemble de l'enseignement soit imprégné d'esprit chrétien ; et pour cela, il faut que les professeurs aient cet esprit.

Or le professeur est nommé en raison de sa valeur scientifique, non de son esprit chrétien. Est-il possible qu'il en soit autrement ? Il est désirable que les deux aillent de pair ; mais peut-on s'attendre à ce que les jeunes gens les mieux doués au point de vue scientifique soient toujours animés d'un grand esprit chrétien ?

Conclusion : il ne peut s'agir que d'un mouvement lent. Mais il est utile que ceux qui sont partisans de ce mouvement se

10. Copie d'une lettre à R. Houben, le 10.10.1961 (Dossier " Dîner du 20.1.1961" et "Lettres à propos de ma retraite", Archives J.L., I.S.P.).

concertent. Leur action sera, en tout cas, plus efficace à être coordonnée »¹¹.

À partir de là, Jacques Leclercq élargit sa réflexion à l'ensemble des Universités catholiques. Il communique sa pensée au mois de juin 1964 dans trois articles qu'il publie dans *La Relève* et dans un article de la revue *De Maand*. Tout d'abord, il expose comment et pourquoi l'Université catholique est mise actuellement en cause. Il retient trois motifs qui parfois se recoupent : les transformations considérables de la société contemporaine ; la prise de conscience de l'état de ghetto des institutions catholiques, les apports du Concile Vatican II (la promotion des laïcs et surtout la notion d'Église missionnaire).

De ce premier examen, il tire quelques conclusions :

« En tout cas, une première vue d'ensemble manifeste que la question n'est pas simple. Il faut rejeter l'ancienne conception d'après laquelle on doit établir des universités catholiques, tant qu'on peut et à tout prix. Il y a plusieurs termes au problème. Établir des universités catholiques n'est pas le seul objectif ; l'objectif dernier est toujours de développer la vie catholique dans le pays et, en ce qui concerne l'université, parmi les étudiants. Il y a pour cela plusieurs moyens, et l'université catholique n'est pas nécessairement le meilleur.

Organiser les catholiques en vue de se former et d'agir dans un milieu qui n'est pas catholique homogène est plus conforme à l'esprit d'aujourd'hui que de réunir les catholiques dans une institution catholique où on protège leur foi en les isolant. Première impression »¹².

Ensuite, Jacques Leclercq s'interroge sur la place de l'université catholique dans la formation chrétienne des universitaires. Il pose la question essentielle à ses yeux : « L'université catholique est-elle le moyen le plus efficace de former chrétiennement les universitaires » ?

Voici les éléments de sa réponse :

« Le problème de l'enseignement religieux des laïcs dans les universités catholiques est jusqu'ici un problème sans solution. J'ai passé de longues années à l'Université de Louvain, qui est la plus ancienne. Pendant plus d'un siècle, on y a essayé de nombreuses méthodes dont aucune n'a réussi. La plupart des étudiants qui viennent à l'université catholique, n'y viennent pas parce qu'ils

11. Copie d'une lettre à R. Houben, le 10.10.1961 (Dossier " Dîner du 20.1.1961" et "Lettres à propos de ma retraite", Archives J.L., I.S.P.).

12. "L'Université catholique", dans *La Relève*, 16.6.1964, p. 9

désirent une formation religieuse, mais parce que leur famille est de tradition chrétienne, et ils sont généralement indifférents aux problèmes de doctrine ou de vie chrétienne. Si on essaie de leur donner un enseignement, ils n'y prêtent que peu d'attention. Sans doute cite-t-on un peu partout quelques grands professeurs ayant une influence considérable. Mais on trouve aussi des prêtres ayant une influence considérable en dehors des universités.

De plus, l'université catholique se heurte à d'autres problèmes, parce qu'elle est inévitablement préoccupée d'être à la hauteur des autres universités au plan de l'enseignement profane, et n'ose surcharger les programmes par des cours d'enseignement chrétien. Il est vrai qu'un petit nombre d'étudiants, chrétiens agissants, prennent des initiatives en marge de l'université. Mais ne le feraient-ils pas dans toute université ? [...] L'université catholique représente donc un effort pour former des intellectuels chrétiens, effort sans cesse repris, mais sans résultat perceptible jusqu'ici »¹³.

Enfin, Jacques Leclercq propose une solution assez originale :

« On en arrive à se demander s'il ne faudrait pas modifier l'ancienne conception de l'Université catholique et séparer en deux les universités telles qu'on les concevait autrefois. On grouperait d'abord autour de la faculté de théologie l'ensemble des études présentant une référence religieuse – faculté de philosophie, école de psychologie religieuse, de sociologie religieuse, etc. ; et on intitulerait cet ensemble « université catholique », ou Institut, ou de tout autre nom. Ensuite l'ensemble des études « temporelles » formerait une autre université qui ne s'intitulerait pas catholique, et qui serait dirigée par des professionnels.

Sans être officiellement catholique, cette université, établie par des catholiques, serait bienveillante à la religion. Mais sa situation éliminerait des équivoques. Je sais par expérience que, dans les universités catholiques, on s'attend, sur la foi du titre, à trouver autre chose que ce qu'on y trouve. [...]

Ainsi pourrait se concevoir une réorganisation des universités catholiques existantes qui ne les diminuerait d'aucune façon, mais libérerait leur action et purifierait leur caractère. Dans les universités « temporelles », qu'on ne qualifierait plus d'universités catholiques, l'Église ferait sentir son action par toute voie utile, sans être obligée par principe de donner un enseignement officiel que les étudiants n'écoutent pas. L'exemple des grandes écoles françaises et de l'université de Paris est fort instructif. [...] Il faut espérer que tout ce qu'on dit actuellement de l'esprit missionnaire et du rôle des laïcs passe dans la pratique, et il semble que c'est

13. "L'Université catholique" dans *La Relève*, 13.6.1964, p. 9.

dans les milieux universitaires, avant tout, qu'on devrait s'attendre à ce que les moyens dont l'Église dispose pour agir sur les chrétiens, soient étudiés scientifiquement.

Dans quelques universités catholiques, on peut enregistrer des formes discrètes d'évolution, mais très discrètes, si discrètes qu'il faut être bien renseigné pour s'en rendre compte, et elles doivent, d'habitude aussi se produire en sourdine sous peine d'être étouffées. Il faut beaucoup prier le Saint-Esprit pour que l'Église puisse déployer, dans les universités catholiques, tout ce qu'elle possède de puissance d'action »¹⁴.

Ces propositions novatrices provoquent quelques remous. En juillet, Jan Grootaers, directeur de la revue *De Maand*, écrit à Jacques Leclercq :

« Il me tardait de vous dire tout le succès de votre dernier article dans *De Maand*. Il n'a pas plu à tout le monde, vous vous en doutez, et chez les recteurs de Louvain (ils sont cinq), il y eut un tollé général. J'ai reçu maintenant une réplique, très modérée il est vrai, et ne vous mettant pas directement en cause, de Mgr Maertens, concernant la conception catholique de l'université ; le texte paraîtra chez nous en juillet. Mgr Philips aussi est très mécontent. Ce mécontentement provient en grande partie de la réclame, quelque peu tapageuse, que le *Standaard* a faite à votre article dès le premier jour ; je joins cette coupure, au cas où vous ne l'auriez pas encore vue. D'autres journaux, *La Wallonie* et *De Nieuwe Gazet* (libéral Anvers) ont repris le thème de votre article avec plus ou moins d'exactitude. Je crois donc que le pavé est dans la mare et je me réjouis si *De Maand* a pu contribuer à diffuser quelques-unes de vos idées tonifiantes, encore ne faudrait-il pas que la presse en supprime les nuances »¹⁵.

Les idées lancées par l'ermite ne tombent pas dans l'oubli. Dans son article substantiel consacré à *l'Université dans la société contemporaine et le devenir de Louvain*, paru dans *La Revue Nouvelle* en juin 1965, le professeur Charles Drèze fait explicitement allusion aux réflexions de Jacques Leclercq.

Dans sa critique constructive, Jacques Leclercq s'efforce d'ouvrir aux réalités contemporaines le monde universitaire auquel il appartient. Il le fait de deux manières : par des initiatives académiques et par sa présence au monde étudiant.

14. "L'Université catholique", dans *La Relève*, 20.6.1964, p.8-9.

15. Lettre à Jacques Leclercq, le 13.7.1964 (Dossier " Lettres reçues", Archives J.L., I.S.P.)

La plus importante de ses initiatives académiques concerne l'introduction de la sociologie dans l'enseignement universitaire. Dans son esprit, cette discipline constitue une ouverture sur le monde et un apport déterminant pour compréhension du phénomène religieux. Dès 1937, Jacques Leclercq avait découvert l'importance de la sociologie pour la religion. Il faut savoir qu'à cette époque la sociologie était tenue en suspicion par les milieux catholiques car ils y voyaient un instrument de combat contre la religion. Jacques Leclercq agit donc avec prudence. Comme il a dans ses attributions un cours de questions spéciales de philosophie morale et sociale, il choisit, dès les premières années de son enseignement, d'y insérer une introduction à la sociologie. À partir de 1954, il franchit un pas supplémentaire : il perçoit l'urgence de la création d'un Institut de Sociologie. Voici comment, dans une note, il présente le projet du centre :

« Depuis quelques années, les recherches sociales se multiplient dans le pays et le besoin se fait sentir d'un centre correspondant à l'esprit particulier qui anime les catholiques. L'université de Louvain possède un ensemble de professeurs capables de diriger ces recherches et forme des élèves capables de s'y appliquer, mais l'université comme telle est une école dont la mission est de préparer les jeunes gens aux carrières universitaires. Si l'on crée un centre de recherches sociales, celui-ci doit s'appuyer sur les grandes institutions catholiques nationales et il doit être à leur service. C'est dire que, s'appuyant sur l'université pour organiser les recherches, il doit en même temps s'appuyer sur les organisations qui travaillent dans le pays pour trouver en elles l'appui financier qui lui permette d'organiser les recherches et le contrôle permanent qui lui permettra de développer ces recherches au service du pays.

Ces recherches sont innombrables. Elles portent sur le monde du travail où se rencontrent industriels et ouvriers ; elles portent sur la vie publique en général. [...]. Aussitôt qu'on aborde un de ces problèmes, on en voit apparaître une série d'autres suscités par le premier, et c'est une chaîne sans fin.

Un grand nombre de ces problèmes sont en eux-mêmes sans références à la pensée chrétienne et il n'y a aucun inconvénient à les laisser étudier par des incroyants. Mais la pensée chrétienne donne une orientation d'esprit qui amène à attacher de l'importance à certains aspects de la vie sociale. Il en est ainsi dans les relations du travail, dans l'organisation de la vie publique sous toutes ses formes et c'est une grave lacune dans le développement de la vie chrétienne nationale que les chrétiens, si nombreux dans toutes les fonctions nationales, et les institutions chrétiennes si

nombreuses aussi et si importantes, ne disposent pas d'un centre d'étude reflétant leur esprit »¹⁶.

En mars 1955, son rêve se réalise enfin. Avec une demi-douzaine de professeurs de l'U.C.L., il crée le Centre d'Études Sociales, première pierre de l'Institut de Sociologie. La fondation est au service de ceux qui font appel à elle ; elle met à leur disposition les forces intellectuelles de l'Université dans le domaine des sciences sociales. Un mois après la création du Centre, le fondateur communique ses impressions à Mgr Jean Jadot :

« Blague dans le coin, cela peut être une grande œuvre. Je voudrais réunir toutes les forces catholiques du pays autour de ce Centre de Recherches Sociales, travailler en collaboration avec elles, nous, à l'Université, apportant le travail et en garantissant la qualité, eux disant de quoi ils ont besoin et nous apportant l'aide financière nécessaire. Les esprits sont un peu lents à démarrer, mais cela paraît tourner bien. On est tellement peu habitué à une initiative ayant pour objet de servir que, lorsque j'en parle la première fois, on croit généralement que c'est une ruse pour avoir de l'argent pour *mon* affaire. Mais si je réussis à faire quelque chose qui soit chrétien, non seulement d'étiquette, mais d'esprit, et où les valeurs morales aient le rang qui leur revient, cette institution peut devenir très importante »¹⁷.

Durant les trois premières années, Jacques Leclercq veille au bon démarrage du Centre de recherches dont il assure la présidence. Il le structure, le fait connaître et le soutient en partie avec ses propres deniers. Par son action, Jacques Leclercq apparaît comme le promoteur du développement des sciences sociales à l'Université de Louvain.

Cette affirmation se justifie d'autant plus que, à l'Université de Louvain, Jacques Leclercq a ouvert les sciences politiques et sociales sur les réalités du monde. En 1950, Jacques Leclercq est nommé directeur de l'École des Sciences Politiques et Sociales. Durant son mandat, qui dure cinq ans, il modifie profondément la physionomie de l'École et il lui insuffle un dynamisme nouveau. Les réformes sont nombreuses : assouplissement des conditions d'entrée à l'École, dont les cours deviennent accessibles à des catégories de plus en plus larges de diplômés de l'enseignement secondaire et aux assistants sociaux,

16. Note sur l'établissement d'un Centre de Recherches Sociales à l'Université de Louvain (Dossier Centre de Recherches Sociales, Archives J.L., I.S.P.).

17. Lettre de J. Leclercq à Mgr J. Jadot, le 3.4.1955 (Fonds J. Jadot).

création de deux candidatures en sciences politiques et sociales, unification des titres des diplômés de fin d'études, création au sein de la licence en sciences politiques et sociales (groupe des sciences sociales) de plusieurs sous-sections de sociologie, du travail, des institutions, etc... Ce n'est un hasard, si les autorités académiques de Louvain-la-Neuve ont reconnu l'action déterminante de Jacques Leclercq dans le domaine des sciences politiques et sociales en donnant son nom à un Collège.

À la tête de cette École, Jacques Leclercq reste attentif aux appels venant de l'extérieur. C'est pourquoi, en réponse au souci exprimé par de nombreux anciens de Louvain d'augmenter le rayonnement de leur université et de fournir une tribune où des catholiques de toutes tendances puissent se rencontrer et discuter en toute liberté, Jacques Leclercq, avec l'aide de Pierre de Bie et de Robert Houben, fonde à Louvain, en juillet 1951, la Société d'Études Politiques et Sociales. Jacques Leclercq en est le président. Cette société, qui est en contact étroit avec l'École du même nom, a comme buts l'étude et la discussion de questions présentant des incidences normatives et doctrinales, par des échanges de vues qui ne soient pas faussés par les nécessités de l'action immédiate. Une de ses originalités est de réunir les membres des deux communautés linguistiques.

La seconde manière pour Jacques Leclercq d'ouvrir l'Université au monde contemporain est d'être présent au monde étudiant. Il s'efforce de réduire la distance qu'il a constaté entre le corps professoral et le monde étudiant. Pour aller à la rencontre des étudiants en dehors des cours, Jacques Leclercq ne doit faire aucun effort : il lui suffit de poursuivre ce qu'il faisait lorsqu'il était professeur à Bruxelles. Les étudiants apprécient sa présence : « Sa porte et son cœur sont ouverts à quiconque » note *L'Ergot*, le journal des étudiants louvaniste, en février 1949.

Dès son arrivée à Louvain, il s'occupe activement de la section louvaniste de la Jeunesse universitaire catholique et il met sur pied un Cercle social dont le but d'élargir les horizons des étudiants. Durant les années qui suivent la Libération, il réunit de temps en temps dans son appartement un groupe de nombreux séminaristes du séminaire Léon XIII pour discuter sur des questions de morale et de philosophie. À la même époque, il suit les réunions du Cercle politique, fondé par les étudiants durant la dernière année du conflit.

Jacques Leclercq répond avec empressement à l'appel d'un groupe d'étudiants qui sont soucieux de réagir contre la renaissance des anciens antagonismes basés sur des oppositions doctrinales et sectaires. Ce groupe de dialogue, composé par moitié d'étudiants de l'U.C.L. et d'étudiants de l'U.L.B. se réunit deux fois par semaine pour échanger des opinions respectives sur des sujets déterminés dans le but d'examiner le dogme et le libre examen comme bases d'engagement fondamental dans la vie. Très rapidement, le groupe se sentant dépassé par l'ampleur de la tâche fait appel à des gens plus compétents, notamment au chanoine Leclercq. Un des participants juge ainsi l'apport de l'invité : « Il a été extraordinaire. Dans ce contexte de dialogue, d'affrontement entre les thèses et antithèses parmi des individus animés par un grand souci d'honnêteté et réunis par une profonde amitié, il a été l'homme percutant de grand format. Croyants comme non-croyants, nous avons tous été très frappés par son enseignement. Cette aventure a duré presque quatre ans »¹⁸.

Enfin Jacques Leclercq fréquente régulièrement deux maisons « communautaires ». La première qui réunit des étudiants francophones, l'autre fréquentée par des étudiants flamands. Il noue des contacts personnels et durables avec plusieurs d'entre eux. En 1953, Jacques Leclercq entre en contact avec une maison communautaire constituée par un groupe « Esprit ». Il note que ces étudiants vivent « avec l'ascétisme de la jeunesse actuelle ».

Si Jacques Leclercq apprécie les contacts personnels avec les étudiants, il ne néglige pas pour autant les problèmes d'ensemble rencontrés par les jeunes qui fréquentent l'institution universitaire. Dès la fin de la guerre, il est sensible à la mutation sociale qui se fait jour dans l'université :

« La situation actuelle se présente comme suit. D'une part, le bourgeois louvaniste continue la tradition ; il ne fait pas attention à l'évolution sociale ; au surplus, on n'a pas à exiger de lui qu'il fasse une œuvre de charité en prêtant son concours aux étudiants. D'autre part, les étudiants ne sont plus les jeunes bourgeois aisés d'autrefois ; ils ne sont plus en mesure de payer les services qu'on leur rend. Comment résoudre le conflit ? [...] Il semble que la solution doit se chercher dans la voie de la décentralisation et de la coopérative, d'accord avec l'Université et sous son contrôle. Mais déjà la voie s'ouvre dans ce sens : à la Maison des étudiants siègent plusieurs commissions où les étudiants travaillent avec

18. M. d'Ursel, lettre à l'auteur, le 20.4.1988.

l'assistance de professeurs. [...] Il faut poursuivre dans cette direction ; à considérer le nombre et l'importance des anciens élèves de Louvain dans le pays, il est peu probable qu'on ne trouve pas les concours matériels nécessaires, pourvu qu'on s'organise, et qu'on travaille systématiquement »¹⁹.

Dans les années 50, il participe activement à la réflexion sur la démocratisation de l'Université. En 1953, dans un carrefour organisé sur le thème « Université et démocratie », il affirme :

« Tous les citoyens belges sont égaux devant la loi, nous dit la Constitution. Cette égalité comporte que tout citoyen ait la possibilité d'arriver aux fonctions dont il est capable. Or, c'est parmi les universitaires que se recrutent, de plus en plus, les dirigeants d'un pays ; il faut donc que l'université soit accessible à tous. L'État ne peut se contenter de l'affirmation juridique d'un droit ; il doit en garantir l'exercice par des institutions appropriées. [...] L'instruction pour tous ceux qui en sont capables : c'est là une exigence de la civilisation »²⁰.

Dans un article de *L'Ergot*, publié en 1956, sous le titre *La démocratisation de l'Université*, il écrit :

« On peut dire sans exagération que la démocratisation sociale ne portera tous ses fruits que sur la démocratisation de l'Université. Pourquoi ? Parce que la démocratisation sociale suppose que toutes les fonctions sociales soient accessibles à tous. Il ne suffit pas que tous puissent avoir accès aux fonctions politiques, devenir parlementaire ou ministre. Il faut que tous aient accès à toutes les fonctions et que le seul critère soit la valeur. [...] Il est vrai qu'on se plaint déjà du surpeuplement des universités. Mais c'est un surpeuplement tout relatif. Du point de vue intérieur, on n'a pas multiplié les bâtiments et le corps enseignant en proportion de l'augmentation des étudiants, parce qu'on n'arrive que lentement en Belgique à l'idée que l'enseignement universitaire, comme l'enseignement primaire, est un service public [...] Les universités sont surpeuplées, c'est vrai, parce qu'elles sont trop petites et elles sont trop petites parce que le peuple belge est avare, lorsqu'il s'agit de développement intellectuel.

Du point de vue extérieur, quand on considère les besoins de la population, les universitaires ne sont pas en surnombre et la

19. "La question sociale à l'Université", dans *L'Escholier de Louvain*, décembre 1947, p.76-77.

20. "Au Congrès de la FEB. Compte rendu du carrefour " Université et démocratie"", dans *L'Escholier de Louvain*, avril 1953, p. 286-287.

proportion des universitaires sans emploi est inférieure à celle des ouvriers. À mesure que la civilisation se développe, on a de plus en plus besoin de gens instruits. [...]

La question de l'accès des fils et filles de la classe ouvrière à l'Université se heurte cependant à de nombreuses difficultés de tout ordre dont on doit rechercher systématiquement l'élimination. [...]

Tout ceci suffit à indiquer que la démocratisation de l'Université est une question délicate. On ne peut y arriver que par une évolution progressive, comme c'est le cas de toute réforme qui demande une transformation de l'esprit public. Mais, il ne faut pas non plus qu'on aille trop lentement. L'excès de lenteur dans les réformes sociales est la cause principale des troubles sociaux »²¹.

Si Jacques Leclercq a critiqué l'Institution universitaire dans laquelle il a vécu et à laquelle il a appartenu, c'est qu'il avait une vue idéale de l'Université. On peut en dégager un axe principal qui est celui d'une école d'humanisme où l'homme est pris en compte, dans toutes ses dimensions, y compris bien entendu religieuses. Pour illustrer cette vision qui lui est propre, il suffit de citer ce qu'il écrit en 1961 dans un journal étudiant, qui consacre un numéro spécial à *La Culture à l'Université* :

« Ce que l'étudiant doit chercher avant tout à l'université, c'est l'enrichissement de sa personnalité. [...] Dans la personnalité, il y a des aspects intellectuels et moraux. [...] Les études mêmes comportent beaucoup d'éléments de formation de la personnalité ; mais elles ne les comportent pas tous. La culture, c'est, dans son sens le plus général, ce qui forme la personnalité. Il s'agit ici de culture intellectuelle, et la culture est proportionnée, non à ce qu'on sache tout, mais à ce qu'on soit ouvert à tout. La formation technique et scientifique, qui comporte des éléments de formation essentiels, porte tous ses fruits dans la mesure où l'esprit dans lequel elle s'insère est ouvert à tout l'humain »²².

Cela suppose des professeurs humanistes. Tel est le portrait du professeur d'université que Jacques Leclercq nous dépeint dans son « Éloge de la fantaisie » :

« D'abord homme, savant ensuite ; toujours plus homme, non pour être plus parfait savant ; être homme est le but ; être homme est la grandeur. Mais la science peut être instrument d'humanité,

21. "La démocratisation à l'Université ", dans *L'Ergot*, Pentecôte 1956, p.1-2.

22. "Université et culture", dans *Balisage. Journal universitaire*, janvier 1961, p. 3-4.

lorsqu'elle est expression de large humanité. Homme de science, oui. Homme d'abord ; science ensuite ; science au service de l'homme dans tous les sens du mot : moyen d'humanité pour celui qui y consacre sa vie ; moyen d'humanité pour ceux qui la reçoivent ; carrière d'homme, service de l'homme. Toujours l'homme »²³.

C'est dans ce sens que Jacques Leclercq fait des propositions pour une restructuration de la faculté de Lettres

« La licence en Philosophie et Lettres comprend cinq groupes et il s'y ajoute, à Louvain, un certain nombre d'instituts annexes. Ne pourrait-on songer à créer un sixième groupe qu'on intitulerait : « Civilisation » ou « Culture humaine » ou « Humanisme » et qui serait ouvert à ceux qui viennent à l'université simplement pour acquérir une formation de l'esprit ? »²⁴.

Michel Woitrin, par la suite administrateur délégué de l'U.C.L., qui a continué à fréquenter Jacques Leclercq après la guerre, résume ainsi l'image dominante qu'il garde de l'homme :

« C'est celle de quelqu'un qui se trouve à l'étroit dans le cadre un peu suranné de l'Université traditionnelle, qui souffre d'une certaine incompréhension de la part de ses collègues académiques parce que couvrant des champs particulièrement vastes ou mal approchés par les techniques d'analyse traditionnelle. Il a eu la réputation de s'intéresser à trop de problèmes divers ; je crois qu'au contraire, il permettait à l'Université de s'adapter à de nouvelles attentes de la société en apportant des dimensions supplémentaires telles que : une réflexion critique sur la science et la société ; une réaction réfléchie, mais parfois paradoxale, aux questions que posait la société contemporaine. Par ces divers biais, il me semble qu'il apportait une aide substantielle à la réforme de l'Université »²⁵.

En conclusion je voudrais reprendre quelques questions posées par Jacques Leclercq à l'Institution universitaire. Certaines qui contenaient des reproches ont obtenu une réponse positive : l'Université n'est plus un ghetto, une forteresse du savoir dont les

23. "Eloge de la fantaisie", dans *Eloge de la paresse suivi de quelques autres*, Casterman, 1962, p. 155-157.

24. "Le destin de la faculté de philosophie et lettres", dans *L'Escholier de Louvain*, avril 1951, p. 327-329.

25. M. Woitrin, Lettre à l'auteur, mai 1988.

professeurs sont les nobles et farouches gardiens. Depuis lors l'interdisciplinarité a fait de sérieux progrès.

Toutefois certaines questions posées par cet ecclésiastique restent d'actualité. Elles réclament notre vigilance et attirent notre attention car elles gagnent toujours à être entendues pour que l'Université assume sa mission. Elles nous rappellent la nécessité de la réflexion critique sur la science et la société ; l'importance de former des hommes et des femmes dans toutes leur dimensions, y compris religieuses et non seulement de purs cerveaux, aussi brillants soient-ils et enfin elles nous disent que le débat autour du qualificatif catholique est loin d'être clos et, qu'à chaque période, il est susceptible de susciter des débats fructueux.